



COMMUNIQUE N° 22

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale informe le public que plusieurs faux profils Facebook portant son nom ont été créés par des individus sans scrupule, certainement dans le but d'arnaquer les populations et poser des actes illicites.

A cet effet, des procédures pour démasquer et bloquer ces faux comptes ont été engagées par les services compétents ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires contre les personnes qui se cacheraient derrière ces actes répréhensibles.

Face à cette imposture manifeste, le Directeur général de la CNPS tient à rappeler qu'il ne dispose pas de compte sur le réseau social Facebook et invite par la même occasion les uns et les autres à plus de vigilance et à ne donner aucune suite aux diverses sollicitations contenues dans ces comptes.

